

COMMUNIQUÉ ORGANISATIONS ÉTUDIANTES CGT COVID19



La crise provoquée par le Covid-19 et sa gestion désastreuse nous a confirmé que ce sont les petites mains de notre classe qui se sont montrées vitales à la vie économique et sanitaire de notre pays. Aussi, cette crise sanitaire nous a prouvé que le confinement était un luxe : le patronat n'a globalement pas respecté la règle du jeu et a préféré toujours plus compter ses profits que prioriser la santé des employés. Qui plus est, alors que le gouvernement gèle les cotisations patronales, nous apprenons que les entreprises redistribueront quand même 40 milliards à leurs actionnaires. Se pose également la question de la relocalisation de la production après s'être retrouvé face à une pénurie de matériel médical et en particulier de masques, notamment suite à la liquidation d'une partie des usines françaises de ce secteur d'activité.

Cette crise a aussi été l'occasion pour ce gouvernement de réaffirmer une de ses rares compétences : briser toujours plus les salariés et leurs droits. 60 heures hebdomadaires, 1 semaine de congés imposée, appel à retourner au travail dans la métallurgie et le bâtiment alors que ce sont des secteurs où les mesures barrières sont impossibles et qui, bien souvent, ne représentent pas une activité indispensable. Mais le gouvernement appelle au travail à l'encontre de toute logique de prévention sanitaire. Surtout, il refuse de reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle, à l'exception des soignants. Il qualifie de héros ces salariés qui se sont retrouvés au front et leur demandent de se sacrifier pour la nation, mais il leur refusent l'essentiel : des conditions de travail dignes et des qualifications leur permettant de réaliser correctement leur travail.

L'Éducation Nationale comme le Supérieur n'échappent pas aux attaques. L'appel au retour dans les établissements scolaires pour le 11 mai, plus tardivement pour les lycéens et une reprise en septembre sur les campus prouvent leur stratégie. Il s'agit avant tout de faire de la garde d'enfants pour que les parents puissent retourner au travail. Les différentes ordonnances Blanquer et Vidal se reposant sur la soi-disant continuité pédagogique entamée le 17 mars font passer le gros des examens en contrôle continu ou à distance.

Le passage du BAC en contrôle continu (sur les résultats des deux premiers trimestres) est inégalitaire : chaque établissement aura son propre diplôme du BAC, les lycéens venant des lycées de secondes zones ou subissant déjà les inégalités scolaires se retrouveront punis par cette mesure. Le flou est encore plus fort concernant l'orientation des terminales, Parcoursup a été maintenu alors que nous ne savons toujours pas les modalités d'inscriptions et de sélection à cause de cette crise sanitaire.

Toujours dans les lycées mais pour le supérieur, les prépas ont leur concours reculé fin juin quand les BTS passent en contrôle continu, sauf pour le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) qui auront leurs examens à partir de fin mai dans l'inégalité totale avec leurs autres camarades.

Les master et les doctorats n'ont plus accès aux archives non numérisées mais les délais n'ont pas changés. Les livres non numérisés sont restés dans les bibliothèques. Pas de colloques ni de vie sociale qui permet d'atteindre les bourses voulues, les contacts vers les postes recherchés, etc.

Pour les stagiaires (que ce soit en lycée pro, BTS, alternance, université, ...), beaucoup de stages ont été annulés. D'autres continuent ou seront prolongés d'autant de temps qu'ils auront été suspendus. Pour autant, les stagiaires sont une variable d'ajustement dans tous les secteurs, et ce d'autant plus dans la santé.

La réquisition des étudiants infirmiers et de la santé a aussi soulevé, au-delà des examens, la place de ces derniers dans les effectifs des établissements publics. Pour des rémunérations et dans des conditions scandaleuses, des étudiants se retrouvent confrontés à des patients infectés par le Covid-19. En plus de ces étudiants en stage, il y a ceux qui ne sont pas comptés mais qui sont volontaires pour aider grâce à leurs connaissances et à cause du manque de personnels et qui ont mis de ce fait leurs études théoriques entre parenthèses pour de la pratique de crise.

Pour les étudiants la crise ne les aura pas non plus épargné. La quasi totalité de l'industrie du commerce et services a été mise à l'arrêt et le statut d'étudiant-salarié ne permet pas le chômage partiel. C'est un coup dur sachant qu'un étudiant sur trois est salarié, un statut vital pour couvrir leurs frais d'études en complément des bourses. Récemment le gouvernement a décidé de faire "cadeau" d'une aide de 200€ aux étudiants et jeunes les plus touchés financièrement. Mais comment compenser des ruptures de contrats de travail pendant 2 mois avec 200€?

La grande majorité des étudiants vit sous le seuil de pauvreté (855€ - seuil de 50%). Même si le CROUS a gelé les loyers pour le mois d'avril, cette solution n'est pas suffisante. Notamment pour les étudiants logeant dans le privé, faute de place dans les parcs universitaires CROUS trop peu nombreux et souvent vétustes.

L'ordonnance Vidal laisse libre choix aux présidences universitaire de modifier les modalités d'examens sans aucun besoin de validation par les instances universitaires. Ces questions ont alors été décentralisées au niveau des UFR, avec des modalités d'examens différentes au sein d'une même université. La mise en place de partiels à distance défavorise les étudiants travailleurs et les étudiants précaires qui, une fois de plus, sont mis de côté.

A l'heure où le travail à distance est sollicité, les inégalités se creusent : conditions d'étude (espace, tranquillité, stress, ...), possession d'un ordinateur portable, connexion internet suffisante pour avoir accès aux différentes consignes de "continuité pédagogique".

Nous revendiquons l'éligibilité aux bourses pour un plus grand nombre d'étudiants, l'augmentation du montant des bourses, des aides accrues pour les logements étudiants, la mise en place de réels dispositifs pour prévenir de la précarité et la mise en place d'un dispositif d'urgence permettant d'aider les étudiants dans des situations compliquées (perte d'emploi, étudiants vacataires, etc).

NOS REVENDICATIONS :

- La validation automatique du semestre via une moyenne minimum à 10 (améliorable à tous) et la suppression des épreuves orales du BAC.
- La distribution et l'octroi gratuit par le gouvernement de masques jetables
- Des conditions d'examens et de concours équitables pour toutes et tous et le maintien des rattrapages.
- Un accès gratuit à tous les manuels, livres et écrits universitaires ou servant aux études par les éditeurs, plateformes d'articles afin que l'accès aux ressources ne soient pas limitées et permettent aux étudiant.e.s de continuer à étudier, faire leurs thèses, etc.
- Une continuité pédagogique hors numériques (envoi postal, appel téléphonique, ...) pour celles et ceux qui n'ont pas accès (ou difficilement) à internet et aux numériques.
- La possibilité pour tous les étudiant.e.s de rester dans leurs résidences universitaires (et ce toute l'année...).
- Pour les étudiant.e.s dans le domaine de la santé, des conditions de travail au maximum de la sécurité possible ainsi qu'une rémunération au SMIC des stagiaires.
- L'élargissement à tous les étudiants salariés de la prime de 1000€ du gouvernement.
- La revalorisation de la rémunération des étudiants infirmiers et soins et la revalorisation du statut dans la branche
- L'élargissement à juillet et août des bourses et l'élargissement de l'aide spéciale d'urgence
- Le non calcul de cette année dans l'octroi aux bourses

